



Conseil municipal du 05 Mai 2025

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 07/04/2025 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Claire Duverger

1 – Commission Urbanisme

1.1 Dossiers droit des sols

- DP n°16 déposée par M. Thillier – Lotissement Les Muguets : création d'une piscine – Avis favorable du Conseil ;
- DP n°17 déposée par M. Maschi Benoit – 41 Allée des tourterelles : création d'un carport - Avis favorable du Conseil ;
- DP n°18 déposée par M. Baudet Franck – 950 route de Montracol : réfection façade Ouest, changement de volets et destruction partielle du muret côté route - Avis favorable du Conseil ;
- PC n°07 déposé M. et Mme VERBECKE – Lot 3 Les Muguets Maison individuelle, – Avis favorable du Conseil
- PC n°08 déposé par M. Rousseau Thomas – 1106 route de Péronnas : Agrandissement de dépendance et transformation de façade – en cours d'instruction par GBA ;

1.2 Révision du PLU

→ Retours sur la version provisoire du projet de règlement du PLU

. Le stationnement en centre-village a fait l'objet d'un débat quant aux obligations fixées : les caractéristiques du tissu urbain limitent fortement les possibilités de créer de nouveaux stationnements sur les tènements et les parcs de stationnement public n'ont pas beaucoup de capacités pour absorber du stationnement lié à la création de nouveaux logements. Il est décidé de demander au cabinet AUA de proposer une rédaction permettant à la commune d'arbitrer en fonction des projets.

. De même, il sera demandé au cabinet AUA de simplifier la règle proposée pour le stationnement 2 roues

. La proposition de règlement pour la gestion des eaux de vidanges des piscines est remise en question : le cabinet AUA sera sollicité à ce sujet.

. L'obligation de prévoir une aire de retournement à l'intérieur de chaque parcelle est supprimée en raison de la taille des parcelles

. La hauteur des clôtures sera maintenue à 1,80m maxi

. Les prescriptions de clôture relatives aux limites intérieures assouplies sur la question de la végétalisation

. Rappeler à AUA que le nuancier doit être mis à jour dans les prescriptions de qualité

2 – Conventions travaux RD67 & RD67A

2 conventions à signer avec le département :

Aménagement du trottoir devant l'usine – RD 67

Aménagement de sécurité – RD 67A (route de Péronnas)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

3 – Dossier subvention mobilier bibliothèque

Projet d'achat de mobilier pour la bibliothèque

Manutan expert	1675,02€	36,14%
Manutan collectivités	1338,41€	28,88%
Castorama	193,43€	4,17€
UGAP	211,43€	4,56%
WF éducation	988,42€	21,33%
NATHAN+WESCO	228,00€	4,92%

Subvention possible

926,94€

20%

Le conseil municipal valide la demande de subvention auprès du Département dans le cadre du dispositif du soutien au développement de la lecture publique.

4 – Ligne de trésorerie BP 2025

La commune a obtenu divers subventionnements pour les travaux votés au BP 2025 : Pôle Socio-Culturel, Aménagement de sécurité RD 67A et Espace de loisirs & jeux.

Le versement total des subventions intervient à réception des travaux sur justification des dépenses, la commune va supporter l'intégralité des coûts avant le versement des aides.

Le recours à la ligne de trésorerie est fonction des besoins.

Le Conseil Municipal étudie l'offre court terme de La Caisse d'Epargne :

Montant : 250 000,00 €

Durée : 12 mois

Taux d'intérêt : en cours au moment de l'activation + marge de 0,67% - Frais dossier : 0.40 %

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte l'offre de la Caisse d'Epargne et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

5– CR Commissions & Syndicats

5.1 Restauration/remplacement de la porte principale de l'Eglise :

La commune a sollicité des devis et a retenu celui d'un ébéniste qualifié dans la restauration patrimoniale POYET EBENISERIE. Le montant du devis s'élève à 13 153,06 € TTC (11 957,33 € HT). La commune propose au Conseil de solliciter des subventions auprès du Département de l'Ain et de Grand Bourg Agglomération pour cofinancer le projet.

Le Conseil approuve le projet et autorise le Maire à déposer les demandes de subventions et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

5.2 Dispositif de cession de barnum aux associations :

La commune souhaite faire bénéficier les associations locales de ce dispositif de cession de matériel par la Région Rhône-Alpes Auvergne.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré valide la demande et autorise le Maire à engager la démarche, signer la convention et tout autre document.

5.3 Commission Jeunes – PEDT :

Notre commune ainsi que Servas, Lent et Dompierre sur Veyle sont signataires d'un projet éducatif de territoire commun.

La convention PEDT/PM initiale 2024/2025 est renouvelée par tacite reconduction et couvre la période allant jusqu'au 31 août 2026.

Afin d'étudier son renouvellement jusqu'au 31 août 2030, un avenant couvrant la période de septembre 2026/août 2030, devra impérativement être envoyé avant le 20 mai 2025 accompagnée du bilan.

Pour rappel, l'objectif du PEDT porte essentiellement sur la coopération entre projets d'école et projets d'accueil de loisirs/périscolaire.

Un chargé de missions des FRANCA a été missionné par les quatre communes afin d'accompagner l'élaboration du bilan. Une réunion de restitution regroupant élus, directions d'écoles et des périscolaires de chaque commune ainsi que les représentants d'ALFA3A est programmée le 13 mai prochain.

5.4 Voirie :

- La CUMA a nettoyé les accotements le long des chemins
- Fin des travaux réalisés par le Syndicat des Eaux VRVJ route de Montracol & Chemin du Pontet
- Le Bon de commande a été validé pour les travaux prévus route de Péronnas
- Pour le city stade, l'entreprise Garnier doit finaliser les abords des jeux
- Les supports pour la fibre sont en cours d'installation sur la commune

6 - Questions diverses

- Demande de devis pour les infiltrations sur le toit terrasse au groupe scolaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50, la prochaine réunion est prévue le lundi 2 juin 2025.

Calendrier :

Cérémonie du 8 Mai : 11h devant la mairie

Plantation sur la commune : 14 Mai

Inauguration du city stade : le vendredi 27 Juin à 17h